

Au reste les pères & mères prudens auront soin de tenir pret tout ce qui est nécessaire pour recevoir, pour loger & pour entretenir convenablement le nouvel hôte dont ils attendent l'arrivée. Les principaux meubles dont ils doivent être pourvus sont, une petite baignoire, des langes & des maillots, un petit lit, des bonnets & un berceau; En tout cela, comme dans les autres préparatifs, ils auront égard à la nécessité & à la bienfiance, ils agiront d'une manière fortable à leurs facultés & à leurs circonstances; & s'ils sont sages, ils éviteront tout luxe & tout superflu.

CHAPITRE II.

Du soin que les parens doivent avoir de leurs enfans nouveaux - nés jusqu'au tems où ils seront sevrés.

§. I.

AUSSITOT que, par l'assistance divine, un enfant est heureusement venu au monde, le premier devoir des parens chrétiens est d'en rendre leurs humbles actions de grâces à celui dont la Toutepuissance, après lui avoir donné l'etre, l'a aussi tiré merveilleusement des flancs de sa mère, & de lui consacrer ce petit enfant pour être son bien propre & particulier. Le second objet de leur attention doit être le corps foible de ce pauvre enfant, lequel il convient de confier aux fidèles soins d'une sage femme intelligente; sans néanmoins que les parens se dispensent de veiller sur la façon dont il sera conduit. Ces soins

consistent à lui lier le nombril, à le laver & à le purger, à l'emmaillotter, à le coucher dans son berceau, à lui procurer le repos & le sommeil, la nourriture & le mouvement, de la manière la plus convenable. Chacune de ces fonctions mérite une attention particulière, parce que c'est en s'en acquitant bien, qu'on peut procurer au nouveau-né une constitution saine & robuste; au lieu qu'en négligeant, ou en faisant mal ces différentes opérations, l'enfant risque d'avoir un corps foible, trop sensible & valétudinaire.

§. 2.

QUOIQUE la Sagefemme ait usé de toute la précaution possible dans la ligature du nombril de l'enfant, il arrive quelquefois que les vaisseaux dont il est composé, ayant été auparavant gonflés, se resserrent ensuite & deviennent plus minces; Alors la ligature n'étant plus si ferrée, il arrive que le sang s'en échappe. De là la nécessité de visiter souvent cette partie pour voir dans quel état elle est. Aussi-tot qu'on s'apperçoit d'un écoulement de sang, il ne faut pas tarder de faire une seconde ligature, pour préserver l'enfant des suites dangereuses qui en pourroient résulter.

§. 3.

UN enfant apporte avec soi en naissant différentes immondices qui se trouvent, tant dans l'intérieur, que sur la surface de son corps. La première dont il faut le nettoyer est cette matière

matière caséuse, gluante & collée à la peau qui ne s'en détache qu'à l'aide d'un bain. Ce bain fait une partie si essentielle du devoir des personnes qui soignent les enfans, que dans plusieurs pais, les sages-femmes sont appellées des Baigneuses. Cependant cette opération se fait en autant de différentes manières qu'il y a de différens peuples sur la terre. Les uns baignent leurs enfans nouveaux nés dans de l'eau froide, les autres dans de l'eau tiède, & d'autres dans du vin. La meilleure méthode est de se conformer en cela à ce qui est le plus convenable & le plus analogue à l'état d'où il est sorti & à la température de l'air du pais. Nous ne pourrions sans danger traiter nos enfans comme les Nègres ou les Groenlandois traitent les leurs. Le traitement de l'enfant d'un bourgeois aisé ne doit pas non plus être le même que celui d'un pauvre païsan. Chaque pais a ses coutumes particulières, il n'importe laquelle, pourvu que l'enfant soit débarassé de ses ordures. Après qu'il aura été bien lavé dans un bain d'eau tiède, mêlée d'un peu de vin, ou de sel, d'abord après sa naissance, & les jours suivans, avec un linge mouillé une ou deux fois par jour, il suffira de le baigner ou de le laver ensuite deux fois chaque semaine, jusqu'à ce qu'il ait trois à six mois. Passé cet age, on ne le lavera plus qu'une fois par semaine. Quant aux enfans qui sont menacés de consomption, d'étiisie, de la chartre, ou d'avoir les membres noués, on fera bien de leur continuer plus long-tems les bains, on pourroit même joindre à l'eau, soit froide, soit un peu tiède, une poignée d'herbe de Thin, & autant de menthe crépue, ou de Levessé.

A ces

A ces soins nécessaires pour tenir propre l'extérieur du corps il faut joindre celui de purger intérieurement les enfans. On fait que l'estomac d'un nouveau né est rempli de glaires épaisses, & ses entrailles d'une matière noire & visqueuse que les Médecins appellent *Méconium*; Il se trouve même déjà de l'eau dans sa vessie. Tout cela demande une certaine évacuation, & c'est à quoi la Sageffe du Créateur a pourvu. La dilatation de la poitrine, qui se fait à mesure que l'enfant respire plus librement, sert à dégager l'estomac & les autres viscères des matières glaireuses & du méconium. Pour faciliter cette évacuation, on peut lui faire avaler par intervalle une cuillerée d'eau sucrée ou miellée; Cependant il faut observer de ne pas laisser l'enfant couché sur le dos, mais de le pancher alternativement sur un coté, afin qu'il puisse jeter plus aisément ces mucosités par la bouche. Si dans les premières 24. heures, l'enfant ne se purge pas de son méconium, on lui donne un peu de syrop de roses, ou de violettes, ou de rhubarbe, avec de l'huile d'amandes douces, ou de la bouillie de manne. On peut aussi lui donner un petit lavement d'eau, dans laquelle on a fait bouillir un peu d'orge mondée & de sucre. Bien des gens se contentent de lui faire boire du petit lait doux bien clarifié & d'une chaleur égale à celle du lait sortant de la mammelle; Et cela, pendant deux ou trois jours consécutifs. Mais de tous les évacuans, il n'y en a point de plus naturel, & souvent de plus efficace, que ce qu'on appelle *Colostrum*, c'est-à-dire, cette sérosité laiteuse qui se trouve dans les seins de la mère, d'abord après l'accouchement & avant que le véritable lait soit formé. La mère fera donc un grand

grand bien à son enfant , si pour le débarasser des matières qui l'incommodent , elle lui fait prendre ce remède dix ou douze heures après son accouchement & même plutot. En faisant cela , il ne faut pas négliger de procurer au nouveau - né l'évacuation de ses urines. Si l'épanchement ne s'en fait pas de soi - même , il faudra le lui faciliter , en lui frottant doucement le ventre du haut en bas. Au cas que cela ne produise pas son effet , & qu'il n'y ait point de mauvaise conformation des parties , on pourra lui appliquer sur le bas ventre un épithème ou fomentation de lait , de mie de pain & d'oignons grillés dans les braises.

§. 4.

IL semble qu'on ne devoit pas chercher dans un Traité , tel que celui - ci , une instruction sur la manière d'emmailotter les enfans. On auroit plutot sujet de supposer , que personne n'a plus de connoissance & d'expérience en cela , que les mères & les sages - femmes. Cependant les mauvais préjugés dont on est imbu à cet égard sont si généralement répandus & si fortement enracinés , que les pères & mères ont besoin qu'on les prie d'apporter à cette opération l'attention la plus exacte & la plus scrupuleuse. Le but de l'enmaillotement d'un enfant est , qu'il soit maintenu dans une position ferme & sûre , de peur qu'en se tournant de coté & d'autre , il ne risque de se faire du mal. Les maillots servent en même tems à le préserver du froid qui pourroit lui être très nuisible. Toute manière d'enmaillotter qui n'a pas ces deux usages pour objet , ou qui va plus loin , peut causer un dommage considérable
aux

aux membres encore tendres d'un enfant. Ce dommage arrive principalement lors qu'on serre trop les linges, les maillots & les bandes sur la poitrine & autour des membres de l'enfant. Ces liens, ou plutot ces entraves, n'empêchent pas seulement le mouvement libre qu'il doit nécessairement avoir, mais ils sont aussi un obstacle à sa bonne conformation & à son accroissement. En serrant fortement le corps d'un petit enfant, on ne peut manquer de trop comprimer les petits vaisseaux qui se trouvent immédiatement sous la peau & dans son tissu, d'empêcher que le sang & les autres suc nourriciers ne circulent librement, & d'arrêter cette transpiration insensible qui est si nécessaire à la conservation de la santé. Le corps a indispensablement besoin d'évacuer par les pores différentes humeurs peccantes; Deuz qu'on en barre l'évacuation par un emmaillotement trop ferré, elles s'amassent en plus grande abondance & se corrompent avant que d'avoir trouvé d'autres issues. De là vient que les enfans sont sujets à épancher beaucoup d'urine, que leur nez est rempli de mucosités, & qu'il se fait un écoulement abondant d'humeurs qui suintent, tant des oreilles que des glandes du col. Par une trop forte pression de la poitrine on dérobe aux poulmons la libre inspiration & expiration de l'air. Le sang qui doit circuler dans les petits vaisseaux de ce viscère est gêné dans son cours, & le chile ne peut pas être préparé convenablement pour fournir un bon suc nourricier. Il faut ajouter à cela, que l'enfant se sentant dans une situation forcée, fait des efforts & retire ses membres pour avoir plus de force à se dégager de ce qui le gêne. Les mouvemens violens qu'il se donne pour cela

&

& la grande résistance qu'il trouve dans ses bandages étroits, sont une des principales causes des dislocations, des courbures & des hernies qui se forment dans les différentes parties de son corps. C'est aussi à cette même cause qu'on peut attribuer les convulsions auxquelles plusieurs enfans sont sujets. Une preuve de ce que j'avance est, que souvent aussitot que l'enfant est démaillotté, les convulsions diminuent ou cessent tout à fait. Un autre effet de cette espèce de torture est, que les enfans ainsi garottés sont presque toujours de mauvaise humeur, & que pendant le tems qu'ils ne dorment point, ils pleurent presque continuellement. Vient-on à les dégager de leurs liens? De qu'ils peuvent manier & étendre librement leurs petits membres, on voit bientôt la joye & la satisfaction peinte sur leur visage. Alors, ravis de pouvoir à leur aise se trémousser, ils semblent prier par leurs mines riantes qu'on ne les remette pas de nouveau à la torture. Ici je joins mes supplications à celles de ces tendres nourrissons, pour conjurer leurs parens de ne pas permettre qu'ils soient liés & ferrés si fortement, mais de les laisser jouir de toute la liberté qu'on peut leur donner, sans les exposer à prendre du froid, ou à avoir une position peu ferme & assurée, ou à ne pouvoir pas être portés par leurs nourrices. Un autre avantage qui en reviendra aux enfans est que, par là, ils seront exemts de ces sueurs abondantes qui affoiblissent toujours le corps & qui étant quelquefois accompagnées d'humeurs acres produisent souvent des vessies, une espèce de millaire & d'autres maladies de la peau. Outre cela, un enfant moins ferré dans ses maillots & moins entortillé de bandes est plus aisé à emmail-

emmailloter, & quand il s'est sali, plus promptement dépouillé & nettoié de ses ordures. La coutume qu'on a dans quelques endroits, de porter les petits enfans devant soi, le dos appuyé sur la poitrine & suffisamment couverts, est de beaucoup préférable à celle de les porter sur un bras; parce que cette dernière méthode demande que l'enfant ait le corps fortement bandé, de peur qu'il ne prenne une tournure dangereuse, au lieu que la première façon de les porter les laisse à leur aise & les exemte de gêne & de tout danger.

§. 5.

LA manière de coucher les petits enfans est le quatrième objet du soin & de l'attention qu'on doit avoir pour eux. Quand on parle de leur couche, on n'entend pas seulement par là leur berceau, mais encore les lits sur lesquels ils doivent être couchés & dont ils doivent être couverts. Le berceau est sans contredit l'instrument le plus propre à donner aux enfans un mouvement convenable & sain. On observe même que le bercement est un moyen efficace de guérir de différentes maladies les personnes de tout âge. Il est des pays où, pour achever de guérir les convalescens qui relèvent de longues & dangereuses maladies, on les couche sur des lits suspendus & branlans, dans lesquels on les berce doucement. Pour des enfans qui ont les membres foibles ou noués, on a reconnu qu'il est très bon de les agiter doucement au moyen d'une espèce de branloire. Cependant, autant le mouvement du berceau sert à la santé d'un enfant, autant le bercement peut-il lui être nuisible, lors-

lorsqu'il n'est pas bien réglé. La constitution encore foible d'un petit enfant est telle, qu'il a besoin d'un sommeil presque continuel, & quand il est bien couché dans son berceau, cette situation avantageuse le provoque encore davantage à dormir. Cela étant, lorsqu'il ne s'endort pas bientôt après avoir été couché, ou si, après avoir été endormi, il se reveille d'abord, sans qu'un doux mouvement du berceau lui fasse revenir le sommeil, il faut examiner quelle peut être la cause de cette insomnie. Il peut être qu'il est ferré trop fortement. Peut-être s'est-il sali. Il a peut-être trop chaud. Il se peut aussi qu'il a faim ou soif, ou qu'il souffre quelque douleur. Alors, au lieu de prétendre le forcer à s'endormir par un bercement violent, il faudra tâcher de lever la cause de son inquiétude. Par une agitation violente du berceau l'enfant est étourdi, au point que, s'il s'endort, ce n'est plus un doux sommeil qui lui survient, c'est plutôt une espèce de léthargie ou d'apoplexie. Ajoutez à cela que, de ce qu'un enfant est accoutumé à être endormi par ce cahotement, il ne peut plus fermer l'oeil à moins d'être secoué de cette manière. Il est vrai que l'embarras d'une nourrice est souvent tel, qu'il l'oblige à employer tous les moyens possibles pour calmer l'inquiétude d'un enfant & pour apaiser ses cris; Mais, au lieu de le bercer fortement, ou de l'agiter d'une autre manière violente, elle doit examiner si cette inquiétude ne provient pas d'une des causes indiquées ci-dessus, & travailler à les lever aussi promptement qu'il sera possible.

La plupart des mères & des gouvernantes d'en-

B

fans

fans font dans la pensée que c'est leur faire du bien que de les coucher dans un lit bien rempli de plumes ; Mais elles ne pensent pas que c'est faire à ces tendres nourrissons un tort dont ils se ressentiront peut-être toute leur vie. Tel est le sort que l'Auteur de la nature a assigné à la créature humaine, que sa vie est sujete à essuier beaucoup de différens travaux, de peines & d'incommodités. Plus on accoutume les enfans à être privés de tout ce qui pourroit les rendre mols & délicats, plus on les prépare à supporter aisément les diverses calamités de la vie. C'est donc user d'une tendresse & d'une complaisance bien mal entendue que de les rendre de si bonne heure incapables de soutenir le poids du fardeau qu'ils seront un jour obligés de porter. Joignez à cela que la chaleur excessive qu'éprouve un enfant dans ce tas de lits, affoiblit de plus en plus son petits corps & le rend si sensible aux impressions de l'air, que le moindre vent froid lui devient insupportable ; Et dez que ses pores se trouvent par la fermés subitement, les enchiffrenemens, les toux, les rhumes, en sont les suites naturelles & nécessaires. Il faut donc que la couche d'un enfant soit ménagée par la prudence & par la modération. Pour cela, il ne faut pas d'avantage qu'une bonne paillasse, remplie de tems en tems de paille fraiche, ou de bourre d'epautre, un petit linceul blanc étendu par dessus & les maillots dont l'enfant est d'ailleurs envelopé. Cela suffit abondamment pour le coucher dessus ; Et pour sa converture, il n'a besoin que d'un drap blanc sur lequel on étend une courtepointe ou une petite couverture de flanelle ou de moulton.

Une autre observation générale à faire est, qu'on ne doit pas laisser un enfant couché tout le jour dans son berceau, sous prétexte que cette situation est pour lui la plus commode, la plus tranquille, & par conséquent la plus avantageuse. Non, elle ne l'est pas, en demeurant si longtems couché, ce repos continuel retient son corps dans un état de foiblesse, s'il ne l'augmente pas. Ce n'est que par le mouvement qu'il devient fort & robuste. Lorsque l'enfant ne dort pas, levez le plusieurs fois du jour, tenez-le pendant quelque tems hors du berceau, & dégagez-le de ses bandes & de ses maillots, autant que vous pourrez le faire sans le trop exposer au froid, afin qu'il puisse étendre & manier librement ses petits membres. Cela lui rendra la circulation du sang plus libre, ses humeurs s'évacueront plus aisément, les filamens en deviendront plus fermes & plus ferrés, les muscles se renforceront par la liberté du mouvement, les jointures s'accoutumeront aux différens manimens qui leur sont nécessaires; En un mot, toutes les parties du corps en aquerront plus de vigueur & d'agilité.

Avec cela, il faut avoir soin de rafraichir souvent l'air de la chambre, ne l'avoir ni bien chaude ni trop froide, la tenir toujours propre, éviter qu'on n'y respire aucun air fétide, ni des odeurs fortes, quelque suaves qu'elles puissent être.

On a coutume de couvrir le berceau d'une pièce d'étoffe de couleur verte, pour garantir l'enfant du froid & du trop grand éclat de la lumière.

mière. Cette méthode est très bonne, mais on doit la pratiquer convenablement. Il faut que ce Couvre-berceau soit élevé à environ un pied & demi ou deux pieds au dessus de la tête de l'enfant. Il est bon aussi qu'il ne couvre pas tellement le berceau que l'air n'y puisse pas pénétrer. Il est nécessaire encore que l'air du dehors y entre pour renouveler celui qui y est renfermé. Les petites ouvertures qu'on y laisse facilitent aussi l'issue des exhalaisons & l'enfant en respire plus librement.

Quant à l'attitude qu'il doit avoir dans son berceau, il faut faire attention à ce que sa tête soit un peu élevée, de telle manière pourtant que le coussin qu'il a sous la tête, descende jusques sous les épaules. Dans cette position il aura plus de facilité à laisser sortir par la bouche les glaires qui s'y rassemblent & qui, n'étant pas rejetées à mesure qu'elles y tombent, pourroient lui donner la toux. Il importe aussi que l'enfant ne soit pas toujours couché sur le même côté, mais tantot sur l'un, tantot sur l'autre, & de tems en tems sur le dos, mais pas trop souvent. La nature demande qu'il soit ainsi accoutumé de bonne heure à toutes ces différentes situations.

Il n'est pas moins important que le berceau soit placé de cette manière que les yeux encore foibles de l'enfant ne soient pas blessés par une lumière trop éclatante. La vue des nouveaux-nés n'est éclaircie qu'environ un mois après leur naissance. Ils n'aperçoivent que les objets qui sont tout proches d'eux & ceux qui dardent une certaine abondance de rayons. Tout ce qui reluit, ou qui répand une grande clarté, attire leurs regards

gards & leur est agréable. De là vient que la prunelle de leurs yeux se tourne toujours du côté d'où la lumière vient. Si un enfant se trouvoit constamment dans la même position, ses prunelles s'accoutumeroient à se tourner de travers, & par cette fausse direction ses yeux deviendroient louches. Pour prévenir cet inconvénient, auquel il est très difficile de remédier, il faut placer le berceau de façon que les pieds de l'enfant soient tournés du côté de la lumière, où de l'objet qu'il se plait à regarder; Ayant la vue ainsi tournée directement devant lui, ses yeux n'auront aucun effort à faire pour se porter vers les côtés, & par ce moyen, la prunelle restera dans sa direction naturelle. Une autre chose préjudiciable à la vue des enfans est, de s'approcher de leur berceau du côté de la tête, parce qu'alors ils s'efforcent d'élever & de renverser la prunelle pour regarder la personne qui est derrière eux, & par là les yeux risquent de prendre une fausse tournure.

Un autre abus que je ne puis m'empêcher de blâmer ici, est celui que commettent bien des mères & des gouvernantes d'enfans, en les prenant dans leurs lits & en les couchant à côté d'elles. Dans certaines provinces de France il est défendu, sous peine d'excommunication, de coucher les enfans à côté de soi, avant qu'ils aient atteint l'âge de trois ans. Cette sage Loi a sans doute eu pour motifs les malheurs sans nombre qui ont été les tristes suites de cette mauvaise pratique. Sans parler ici des enfans qui ont été trouvés étouffés dans le lit, ou jettés par terre, on se contentera de rapporter l'observation de plusieurs

habiles Physiciens. Ils ont démontré par l'expérience que les enfans qu'on a coutume de mettre coucher à coté des personnes âgées, ou valetudinaires, en contractent une foiblesse, une maigreur & une espèce de langueur; Et si cette sorte d'épuisement n'attaque pas tout le corps de l'enfant, il se fera remarquer dans le coté qui a touché de près la personne avec laquelle il étoit couché. En suite de la même observation, il se trouve qu'une personne âgée acquiert de la vigueur & la conserve plus longtems, lorsqu'elle a ordinairement un jeune enfant sain & robuste couché à coté d'elle.

La cause physique de ce double phénomène est indubitablement, que les émanations ou corpuscules qui sortent de ces deux corps, tant par la respiration que par la transpiration se communiquent de l'un à l'autre. Les particules du corps robuste de l'enfant fortifient le vieillard, & par réciprocité, celui-ci affoiblit l'enfant en lui transmettant celles de son corps décrépité. Au reste cette observation n'est pas nouvelle, elle est aussi ancienne que le Roi David. Ce ne fut assurément pas pour fournir un appas à la concupiscence charnelle, que ses officiers lui conseillèrent de laisser coucher une jeune fille dans son sein; C'étoit pour communiquer à son corps accablé de vieillesse une chaleur & une vigueur dont il se trouvoit épuisé; Aussi est-il expressément dit, qu'il ne connut point cette jeune personne, voyez le I. Livre des Rois, Chap. I. v. 1. 2. 3. 4.

§. 6.

LE sommeil est si indispensablement nécessaire à un enfant, que de là, plutôt que de toute autre chose, dépend son accroissement & sa santé. Par la circulation douce & régulière du sang, qui se fait pendant le sommeil, les parties balsamiques du lait & de la bouillie, extraites & changées en sucs nourriciers par la digestion, se communiquent à toutes les parties du corps & en augmentent par là le volume & la force. C'est aussi pendant le sommeil que se fait la transpiration la plus abondante, & par conséquent l'expulsion des différentes humeurs peccantes. Cependant, quelque salutaire que soit le sommeil, il faut qu'il ait ses bornes & sa mesure, & l'on n'en doit permettre ni trop ni trop peu à un enfant. La constitution du corps & la disposition naturelle des enfans donnent ordinairement la plus sûre indication sur laquelle il convient de se régler. Lorsque, pendant le jour, ils sont disposés à veiller, on ne doit pas les forcer à dormir par des mouvemens étourdisans; & dezz qu'ils paroissent vouloir se reposer & dormir, il faut se donner garde de les exciter à veiller. La nuit est destinée au repos; Pendant ce tems là, il faut laisser dormir un enfant autant qu'il veut. S'il vient à s'éveiller & à crier, ce n'est pas toujours parce qu'il est las de dormir; Souvent c'est quelque douleur ou quelque nécessité qui trouble son sommeil. C'est peut-être son estomac qui souffre pour n'avoir de longtems reçu aucune nourriture. Une autre fois ce sont les ordures, ou la grande chaleur qui l'incommodent, & qui l'obligent à s'en plaindre par des cris & à demander

der secours. Ausitot qu'on aura compris sa demande & qu'on lui aura donné le soulagement dont il a besoin, on le verra incontinent après reprendre de lui-même & continuer son sommeil; Sinon, quelque doux mouvemens de berceau suffiront pour cela.

Pendant les premiers mois après leur naissance, les enfans dorment autant de jour que de nuit, parce qu'à cet age, ils ont besoin de tout ce repos. Dez qu'ils ont passé trois mois, il leur suffit de ne dormir que pendant la moitié du jour. Mais comme on ne peut leur prescrire à cet égard aucune règle fixe, la meilleure est de s'accommoder aux circonstances, aux besoins, aux désirs & aux inclinations de chaque enfant. Lorsqu'il a pris un certain accroissement & assez de forces, on le promène par la chambre, en le tenant sur les bras, & quand la saison est favorable, on lui fait prendre l'air. On peut aussi se servir pour cela d'un petit chariot à suspentes, dans lequel on le trainera doucement à l'air pour lui donner du mouvement, & dans lequel il pourra s'endormir, lorsqu'il fera las de veiller. Ensuite, à mesure qu'il deviendra plus robuste la durée de son sommeil diminuera; à proportion jusques là qu'enfin il lui suffira de dormir un peu à midi pour reprendre ses forces & sa gaieté.

§. 7.

DEPUIS le premier moment de sa naissance, un enfant éprouve une diminution continue dans la masse de son corps, tant par

par la transpiration insensible , que par d'autres évacuations ; Et comme avec cela , il a besoin de croître en forces & en volume , il est indispensablement nécessaire qu'on lui donne une nourriture suffisante , mais en même tems convenable à la délicatesse de son corps. Ici l'on doit reconnoître avec gratitude & admiration la bonté avec laquelle le Sage Créateur y a pourvu d'une manière merveilleuse. L'ordre qu'il a établi dans la nature est tel , qu'aussitôt que la mère est accouchée , ses mammelles se trouvent remplies d'une liqueur douce qui , si elle n'en étoit pas tirée , lui seroit non seulement inutile & à charge , mais encore très nuisible. Suivant l'intention du Créateur , ce lait de la mère doit donc être la première nourriture de l'enfant , & il est en même tems la plus convenable , la plus saine & la mieux proportionnée à ses besoins. Ni dans le règne animal , ni dans celui des végétaux , on ne trouve aucun suc nourricier qui ait , comme le lait , toutes les qualités les plus propres à fournir promptement & sûrement à toutes les parties du corps d'un enfant la nourriture & l'accroissement dont elles ont besoin. Après les peines que les Naturalistes se sont données pour faire l'analyse du lait , ils ont reconnu que les principes dont il est composé sont : 1. La crème , ou la partie grasse & butireuse ; 2. Le petit lait , ou la partie séreuse & fluide ; Et 3. La partie caseuse , ou le fromage , qui avec le tems se réduit à la dureté de la pierre. La crème est émoulliente , épaisissante , & nourrissante. La partie caseuse est plus difficile à digérer , plus épaississante , & en même tems un peu astringente. La partie séreuse , ou le petit lait , est dissolvant ,

raffraichissant, & en même tems apéritif, par l'endroit du sel, ou du sucre de lait, qu'il contient. Le lait le plus sain est celui qui a le plus de parties séreuses & le moins de parties caseuses, parce que c'est celui qui est de plus facile digestion. D'après les recherches & les expériences qu'on a faites sur le lait des animaux pour découvrir la proportion du fluide & du séreux que chaque espèce de lait contient, on a trouvé qu'on pouvoit ranger ces différentes espèces de lait dans l'ordre suivant :

1. *Le lait de brebis* a le moins de petit lait & le plus de parties caseuses, ou de fromage.
2. *Le lait de vache* a plus de parties butireuses que de caseuses & peu de séreuses.
3. *Le lait de chèvre* tient le milieu entre le lait de vache & celui d'anesse.
4. *Le lait d'anesse* & *de jument* contient plus de parties séreuses & moins de caseuses.
5. *Le lait de femme* est celui qui contient le plus de séreux ou de petit lait.

Suivant ces observations, si l'on veut réduire le lait de vache à la proportion de celui de femme, il faudra ajouter à peu près deux tiers d'eau au lait de vache. D'où il s'ensuit évidemment, que le lait de la mère est le plus léger, le plus fluide, & par là, le plus convenable à la nourriture du corps d'un enfant. Ajoutez à cela, que la manière dont l'enfant prend à soi cette nourriture,

ture, a des avantages qui ne se rencontrent dans aucune autre manière de le nourrir. En effet, pour peu le lait tiré des mammelles demeure exposé à l'air, il en sort une espèce de petit nuage, & cette vapeur subtile est dans le lait ce que la partie spiritueuse est dans les végétaux, c'est-à-dire, leur principale & meilleure partie. Cela étant, un enfant qui tète les mammelles de sa mère, en tire immédiatement toutes les parties, sans en perdre celles qui sont les plus subtiles & les plus essentielles. Au contraire, un enfant qui ne tire pas le lait immédiatement du sein de sa mère, en reçoit un dont les meilleures & les plus saines parties sont évaporées.

Mais quand même l'étude de la Physique ne nous auroit pas conduit à ces découvertes, l'ordre général que le Créateur a établi dans la nature doit suffire à toute bonne mère pour la convaincre de la convenance & de la nécessité qu'il y a, qu'elle allaite elle-même son enfant. Cela doit même la porter à s'aquiter de ce devoir avec joye & sans qu'elle en soit rebutée par les incommodités qui accompagnent l'allaitement & le fèvement d'un enfant. L'Empereur Marc Aurèle, tout payen qu'il étoit, a donné à toutes les mères cette belle leçon : „ Les femmes, „ dit-il, doivent elles-mêmes allaiter & soigner „ leurs enfans, à moins qu'elles ne vueillent „ être que des demi-mères, & non des mères „ tout entières. Une femme est à moitié mère „ par l'enfantement & elle acquiert l'autre moitié „ de sa maternité en allaitant son enfant. Elle „ ne peut donc être appelée véritablement & „ complètement mère que lorsqu'après avoir mis „ un

„ un enfant au monde , elle le nourrit de ses
 „ propres mammelles “. C'est à quoi doit se
 prêter toute mère qui connoit la Loi naturelle &
 les devoirs de la Religion. Une mère chrétienne
 surtout doit aspirer , non seulement à la béné-
 diction que notre Dieu incarné a méritée aux mè-
 res par sa naissance , mais encore à celle qu'il a
 acquise aux femmes qui allaitent , en suçant les
 mammelles de sa sainte Mère. Ce devoir porte
 même avec soi sa recompense ; Outre qu'une
 nourrice ne goûte pas un plaisir moins sensible
 en donnant le sein à un enfant , que le nourris-
 son en a de têter , une mère qui allaite son pro-
 pre enfant ressent cette paix de l'ame & cette
 tranquillité de conscience qu'éprouve toute person-
 ne qui s'acquie fidèlement de son devoir. Cette
 satisfaction devrait lui suffir pour lui rendre tou-
 tes les incommodités supportables & pour adou-
 cir toutes ses peines.

Je ne puis me dispenser d'exposer en même
 tems ici les dangers & les inconvéniens auxquels
 une mère s'expose en n'allaitant pas son enfant ;
 inconvéniens qui souvent sont beaucoup plus fa-
 cheux que ne le sont les incommodités qui ac-
 compagnent l'allaitement. Un célèbre Médecin,
 nommé *Essart* dit , qu'il n'a jamais vu tant de
 femmes mourir dans le tems de leur couches ,
 que depuis qu'une pernicieuse coutume , intro-
 duite en Europe , a dispensé les mères de l'obli-
 gation d'allaiter leurs enfans. Le petit nombre
 de celles qui échappent à ce danger n'autorise au-
 cune mère à se décharger de ce devoir. On
 comprend aisément que le lait qui , suivant l'in-
 tention du Créateur , se porte dans les mammel-
 les

les d'une mère, dez qu'il n'en est point tiré par l'enfant, se caille & s'épaissit ; Par conséquent il doit naturellement produire des obstructions , dures, & des squirres qui peuvent dégénérer en cancers. En supposant qu'on réussisse à faire retrograder une partie de ce lait, pour le faire rentrer dans la masse du sang, il est évident que ce lait dénaturé doit le rendre acre, & même causer, comme il le fait souvent, des fièvres violentes & quelque fois mortelles. C'est ainsi qu'une demi-mère convertit en un venin, meurtrier pour son propre corps, un moyen que le Créateur lui a fourni pour la nourriture de celui de son enfant. A l'égard des mères qui sont complètement telles ; c'est-à-dire, qui non contentes d'avoir mis des enfans au monde, les nourrissent de leur propre sein, la divine Providence a tellement disposé leurs organes, que la nourriture qu'elles donnent à leurs enfans est la plus convenable à leur accroissement & au maintien de leur santé. Pendant les premiers jours de leurs couches, leur lait est aqueux, délayé & douceâtre. Quelques jours après il devient insensiblement plus épais & plus nourrissant. Ce premier lait, que les Médecins nomment *colostrum*, est donc le plus propre à préparer l'estomac de l'enfant à digérer le vrai lait que sa mère lui fournira à la suite. Ce dernier lait change aussi de tems en tems de qualité & de consistance, à mesure que la constitution de l'enfant l'exige. En un mot, depuis le commencement jusqu'à la fin de l'allaitement, la qualité de ce lait se trouve toujours dans une parfaite relation & proportion avec les besoins de l'enfant. Celui-ci fera donc toujours assuré de trouver la
nour-

nourriture la plus salubre dans le sein de sa mère pourvu qu'elle ait soin d'observer un bon régime. La tendresse d'une mère doit même aller plus loin; Lorsque l'enfant a besoin de quelques remèdes rafraichissans, ou des acides, ou des alkalis, une bonne mère est toujours prête à prendre elle même, soit les alimens, soit les remèdes les plus convenables à son enfant, afin de lui en communiquer la vertu avec le lait qu'elle lui donne. La conclusion de tout ce qu'on vient de dire est, que la meilleure nourriture d'un enfant est celle que le Créateur lui a destinée & préparée dans le sein de sa mère.

Cependant s'il arrivoit qu'une mère, persuadée de l'importance de ses devoirs, & portée d'inclination à s'en acquiter fidèlement, fut-ce même aux dépens de son repos, se sentit hors d'état d'allaiter son enfant; Et cela, malgré les différentes tentatives qu'elle auroit faites pendant plusieurs jours, & même pendant plusieurs semaines. Ce seroit alors seulement le cas de chercher les moyens de dédommager l'enfant de la privation du lait de sa mère. Le meilleur moyen d'y suppléer seroit sans contredit une nourriture d'une qualité la plus analogue à celle du lait de la mère. Deux tiers d'eau sur un tiers de lait d'une vache bien saine, & s'il étoit possible toujours de la même vache, seroit en y ajoutant un peu de sucre, l'alimentation la plus convenable à l'enfant. Deç qu'on est convenu que le lait de vache doit être substitué à celui de la mère, on comprend aisément que la vache doit aussi elle-même être pourvue d'une bonne nourriture. Ici il faut observer que le lait des animaux,

maux, aussi bien que celui des femmes, contracte la qualité, le goût, l'odeur, & souvent la couleur des alimens qui servent à leur nourriture ordinaire. Cette considération est pour les mères un motif de plus à allaiter elles-mêmes leurs enfans. Elles peuvent s'affujettir à un régime qu'on ne peut pas prescrire aux bêtes. La raison leur dicte de s'abstenir des viandes trop grasses & trop douces qui causent des ventosités. Elles doivent se priver des alimens aigres, comme de salade & de choux salés, ou en compote, parce que cela aigrit & fait cailler le lait. Elles s'interdisent toute chair salée & fumée, à cause des acrés qu'elle produit. Enfin elles doivent savoir proportionner la quantité & la qualité des viandes qu'elles prennent aux vrais besoins de leurs corps & de ceux de leurs enfans. Quant à la boisson, elles auront soin d'en prendre une qui soit pure, limpide, dégagée de lie & de sédiment, qui ne soit, ni bien douce, ni ni aigre, ni forte. Si c'est du vin, il faut qu'il ne soit, ni trop nouveau, ni trop vieux; Et quand il est violent il en faut tempérer la force en trempant d'eau. En Allemagne on conseille aux nourrices l'usage de la demi-bière brune, bien reposée & déchargée de sa lie. Lorsqu'une mère s'aperçoit que son lait est plus gras & plus épais qu'il ne devrait l'être pour la santé de son enfant, elle peut le réduire à une consistance plus légère en prenant le matin, en guise d'autre Thé, quelques tasses de Thé de semence de fenouil ou d'Anis, ou de feuilles de véronique, ou de racine de scorfonnaires. Ce bruvage rend non seulement le lait plus fluide, mais encore il fortifie l'estomac de l'enfant, empê-

pêche

pèche le lait de s'y cailler, & le préserve des convulsions des intestins. C'est ainsi qu'on prévient bien des incommodités qui pourroient survenir à un nourrisson par l'usage que la mère feroit du Caffé & du Thé ordinaire, surtout quand l'infusion en est trop forte.

Toutes ces précautions, quelques avantageuses qu'elles soient, deviennent inutiles, dez que la mère n'allait pas elle même son enfant & qu'il faut avoir recours au lait de vache. Je parle du lait de vache, parce que je ne conseille à personne de se servir de nourrices. L'usage de les employer est sujet à tant d'incommodités & de suites dangereuses que je dois plutôt conjurer un chacun de s'en abstenir autant qu'il est possible. Si on est assez riche & opulent, à la bonne heure, qu'on en prenne une, mais que ce soit une femme mariée, intelligente, vertueuse & qui, non plus que toute sa famille, ne puisse point être soupçonnée d'avoir un mauvais sang ou d'être sujette à quelque maladie héréditaire. A cette condition on pourroit enfin se résoudre à confier à cette personne la moitié des devoirs de la mère.

Il n'est pas aisé de fixer combien de fois une mère doit donner le sein à son enfant. En cela elle se réglera sur l'appetit, les forces & la constitution de son nourrisson. Ce qu'il y a de certain est, qu'à cet égard, il est très avantageux d'observer un certain ordre. Lorsque l'enfant se porte bien, & qu'il approche de son troisième mois, la mère peut lui présenter le sein quatre fois par jour, le matin, à midi, le soir, & lorsqu'elle sera sur le point de se coucher. Il ne lui
fera

fera pas difficile de l'astreindre à cette règle. Cette Loi n'est cependant pas si stricte, qu'elle dispense la mère d'observer si son enfant a besoin de prendre plus souvent de la nourriture. Quoique ses cris n'annoncent pas toujours la faim, ils en font souvent des indications. On juge qu'un enfant a besoin de têter lors qu'il fixe fortement les yeux sur sa mère & la suit partout de vue, lorsqu'il prend une mine triste aussitôt que la mère s'éloigne de son berceau, & qu'il fait paroître un air content dez qu'elle s'approche de lui & qu'elle découvre son sein. Quelquefois il porte ses doigts à la bouche pour les têter, ou il suce sa langue, ou si la mère lui met le doigt à la bouche, il le serre entre sa langue & ses lèvres. Ce sont là autant de marques certaines qu'il a besoin d'alimens; Et c'est sur cela que la mère peut régler le tems auquel il convient de lui donner le sein. Alors elle doit l'en laisser jouir jusqu'à ce que son appetit soit satisfait. Il faut à un enfant quatre à cinq heures pour digérer le boire & le manger lorsqu'il a été abondamment repu; Ce n'est donc qu'après ce tems écoulé que la mère doit lui présenter de nouveau de la nourriture.

Lorsque l'enfant est à la mamelle, il faut que la mère prenne bien garde qu'il ne tète pas avec trop d'avidité, de peur qu'il ne s'engorge. Elle peut prévenir cet inconvénient, soit en retirant doucement la mamelle, pour empêcher qu'il n'en sorte trop de lait à la fois, soit en la lui otant tout à fait, pour un peu de tems, jusqu'à ce qu'il puisse reprendre librement haleine.

Si comme il arrive quelque fois , un enfant contracte la toux , pour avoir tété trop avidement , il faut bien se garder de la lui faire passer en le secouant fortement , ou en le frappant de la main sur le dos. On risque par là de l'exposer à avoir des convulsions , ou une suffocation. Il vaut mieux laisser la tête de l'enfant un peu penchée de côté , afin qu'il puisse tousser dans cette situation. Par ce moyen il se débarrassera plutôt des gouttes de lait qui sont tombées dans le conduit de la respiration & qui ont occasionné cette toux. Si cette toux étoit bien violente & paroïssoit dangereuse , on tacheroit de lui faire avaler une petite cuillerée d'huile d'amandes douces , ou de syrop capillaire. Cette liqueur calmera les piccottes des fibres de la trachée artère & facilitera l'expectoration.

Les vomissemens fréquens , auxquels les enfans sont sujets , ne leur surviennent le plus souvent que parce qu'ils ne peuvent pas bien digérer la nourriture qu'ils ont prise. Tantot c'est parce qu'ils ont trop tété à la fois , & dans ce cas , le vomissement est une suite de la trop grande réplétion. Tantot c'est la mère qui l'a occasionné ; Elle a peut-être péché dans le régime. Il peut être aussi qu'elle a pris une nourriture mal saine , qui a produit un mauvais chile & un lait mal conditionné. Ici on auroit tort de se tranquiliser , sous prétexte que le Proverbe dit : *L'enfant qui vomit est l'enfant qui grandit.* Il faut , au contraire , chercher la cause de l'affoiblissement de ce petit estomac , le soulager & le fortifier.

§. 8.

A mesure que l'enfant avance en age & augmente en forces, il a besoin qu'on ajoute à la nourriture que le lait de la mère lui fournit. On ne peut pas déterminer le tems auquel il convient de lui donner de la bouillie. A cet égard, il faut se régler sur ses besoins, sur les degrés d'accroissement qu'il prend, & sur la qualité du lait de la nourrice, lequel peut être plus ou moins suffisant pour appaiser sa faim. Les premiers jours après sa naissance, on ne doit point lui donner de bouillie, mais seulement le lait de la mère, à défaut de cela, de l'au sucrée, ou du lait délayé d'eau, pour le réduire à la consistance de celui de la mère. Lorsque l'enfant devient robuste & que par là il fait connoître à sa mère que son lait ne lui suffit pas, c'est le cas où elle doit avoir recours à la bouillie. Mais il faut avoir soin de proportionner la qualité de cette bouillie aux forces de l'enfant; c'est-à-dire, qu'elle soit de facile digestion, claire, légère, & en même tems nourrissante. Il faut en laisser évaporer les globules d'air qu'elle contient, de peur qu'elle ne cause une fermentation, des ventosités & des provocations dans l'estomac. On doit donc bannir de la bouillie toute farine crue & tout lait qui a déjà été cuit auparavant. La farine crue contient au moins une quatrième partie de globules d'air. Cet air se raréfie & se dilate dans un estomac chaud tellement qu'il y occupe un espace vingt fois plus grand qu'auparavant; Par conséquent il y doit nécessairement produire des ventosités & des gonflemens considérables. Quant au lait qu'on employe pour

C 2

cela,

cela, il faut remarquer que celui qui a déjà été cuit auparavant a perdu sa meilleure partie fluide, de sorte qu'il n'y est resté que les parties butireuses & caséuses qui sont les plus difficiles à digérer. Outre cela, une bouillie qui est composée de lait & de farine crue, forme une espèce de colle gluante & tenace qui seroit plus propre à coller ensemble des feuilles de papier, qu'à servir de bonne nourriture à un enfant. Si des personnes âgées & robustes ne peuvent que difficilement digérer des bignets ou des gateaux faits d'une pate douce, mêlée de fromage & non fermentée, pourquoi prétendrait-on qu'un petit enfant fit la digestion d'une masse semblable? Elle ne peut produire chez lui que des obstructions dans les glandes & dans tous les vaisseaux capillaires. De là vient, qu'à leur inspection, on y trouve une matière blanche & épaisse qui, par la dureté de ses particules, ressemble assez à la colle d'amidon, dont on se sert pour empeser le linge. La meilleure façon de faire une bouillie saine pour les enfans est donc celle-ci: Prenez du biscuit, c'est-à-dire, du bon pain de froment cuit deux fois au four, au faute de cela, du pain blanc de boulanger, ou la miette du bon pain de ménage, émiettez-le bien menu, & le mettez dans un pot de terre, en versant de l'eau froide par dessus. Ajoutez-y un peu de sucre & faites-le bien cuire, en le remuant toujours avec une cuillère de bois, & prenant garde qu'il ne devienne trop épais. Cela fera un potage qui garantira l'enfant de tous les mauvais effets que produit la bouillie ordinaire. Cette espèce de soupe claire & légère pourra être donnée à un enfant, deux fois par jour, après les

six

six premières semaines depuis sa naissance. En la lui donnant la mère, ou la gouvernante, aura soin de ne la lui pas porter à la bouche avec des doigts malpropres, & surtout de ne la pas prendre dans sa bouche avant de la mettre dans celle de l'enfant. Elle ne doit pas non plus forcer l'enfant à la recevoir, ni l'en trop farcir à la fois. Le refus qu'il en fait est ordinairement une preuve, ou qu'il n'a ni faim, ni besoin de nourriture, ou que celle qu'on lui présente n'est pas de son gout. Aussi n'est-ce que peu à peu qu'il faut accoutumer les enfans à la bouillie. Au commencement on ne leur en donne qu'une bien claire & légère, une fois seulement par jour; Et cela vers le soir. Quelque tems après, on peut leur en présenter deux fois par jour, le matin à dix ou onze heures & le soir avant de le coucher. Deç qu'on remarquera que l'enfant se porte mal, on ne lui donnera point de bouillie, ou on ne lui donnera qu'une tout à fait claire. On le dit encore une fois, à cet égard, comme à d'autres, il faut se régler sur les dispositions de l'enfant & sur la faculté qu'il a de digérer plus ou moins bien.

§. 9.

LORSQU'ON aura reconnu que, par la Bénédiction de Dieu, l'enfant a mis à profit les soins & la nourriture que l'on vient d'indiquer, & qu'il est en état de supporter une nourriture plus solide, ce sera le tems de penser à le sévrer. Il faut consulter les dispositions & les forces, tant de la mère que de l'enfant, pour déterminer si c'est au neuvième, ou au dixième

mois , ou à la fin de la première année , que cela doit se faire. Quand la mère est naturellement d'une petite complexion , elle ne peut qu'être affoiblie d'avantage en donnant au corps de son enfant la nourriture qu'elle retranche au sien. Elle fera donc bien de remplacer de bonne heure le peu d'abondance de son lait par du lait de vache auquel elle ajoutera deux tiers d'eau. En y accoutumant l'enfant de bonne heure , il sera plus aisé de le sevrer tout à fait du lait de sa mère , dez que le neuvième mois sera révolu. Pour ce qui regarde l'enfant , il faut , avant que d'en venir là , examiner , si ses fibres & ses muscles ont pris assez de consistance & de force , si son visage a un bon coloris , si ses yeux sont clairs & vifs ; parce que ce sont là autant de marques certaines que son estomac est assez fort pour digérer des viandes plus solides , & qu'on peut sans crainte le sevrer. Il convient d'observer en même tems s'il a déjà poussé ses premières dents , car si elles sont dehors , c'est suivant l'ordre que Dieu a établi dans la nature , un autre indice qu'il est préparé à se repaître d'alimens plus durs & plus nourrissans. Toutefois , comme il y a des enfans dont les dents ne poussent que lentement & fort tard , on ne peut pas toujours attendre la dentition pour les sevrer. Il faut donc pour cela se régler sur les dispositions tant de la mère que de l'enfant. Quand l'une & l'autre se portent bien , c'est entre le neuvième & le dixième mois que cela peut se faire le plus convenablement.

En parlant de la manière raisonnable & chrétienne de sevrer les enfans , je suppose que la mère s'abstient de tous ces actes superstitieux qui

qui se pratiquent dans quelques païs ; tels que sont. Le choix de certains jours de la semaine qu'on s'imagine être plus heureux que d'autres : d'observer les signes du Zodiaque marqués dans l'almanac ; De procéder à cela en lune décroissante : De racheter ses mamelles par le sacrifice d'un pain qu'on donne aux pauvres , & d'autres superstitions semblables. Affranchie de tous ces faux préjugés , une mère chrétienne s'adressera à son Dieu Créateur & Sauveur , pour lui rendre grâces du don précieux qu'il lui a fait en la personne de son nourrisson : Elle le bénira de ce qu'il a fait prospérer ce cher enfant sous ses soins , & lui demandera pardon de toutes les fautes & négligences dont elle peut s'être rendue coupable dans les fonctions de son état. En même tems elle recommandera son enfant à la conduite ultérieure & fidèle de ce bon Dieu dont les soins s'étendent jusques sur les animaux & jusqu'à fournir la pature aux petits corbeaux qui crient à lui. Telles étant les dispositions de son ame , elle pourra avec confiance & résignation fermer le sein à son enfant , sans que son cœur de mère souffre de cette privation.

Aussitot qu'il sera sevré , elle fera bien d'appliquer sur ses mamelles un emplâtre doucement résolutif , d'être sobre dans le boire & dans le manger & d'arrêter le cours du lait par l'usage de quelques herbes amères , comme de l'Absinthe & d'autres semblables. Elle pourroit en même tems avoir la précaution de ne pas se faire voir à son enfant , jusqu'à ce qu'il soit accoutumé à un nouveau genre de nourriture. Pour l'y accoutumer d'autant mieux , on pourra , aux heu-

res auxquelles il t'étoit précédemment , c'est - à - dire , le matin , à midi , & le soir , lui donner du lait de vache délayé dans une quantité suffisante d'eau ; Mais en faisant cela , il faut avoir soin , tant le jour que la nuit , de donner à ce lait le même degré de chaleur que la nature communique à celui de la mère. Si l'on veut que cette boisson ait plus de parties nutritives , on peut substituer à l'eau simple celle qu'on a fait bouillir avec une poignée de grāu d'orgé. Avec cela , on donne à l'enfant sevré , à midi & le soir , la panade , ou la soupe de pain rapé dont j'ai parlé ci - dessus , ou un potage de ris. Ce régime peut être continué jusqu'à ce qu'il ait assez de dents , suffisamment fortes , pour macher du pain. C'est dequoi il sera encore fait mention dans le Chapitre suivant.

§. 10.

QUOIQUE les premiers soins qu'on doit à un nourrisson ayent pour objet la santé & l'accroissement de son corps , on se rendroit coupable si l'on negligeoit ceux qu'on doit prendre de son ame. Si les enfans qui sont à la mamelle n'avoient pas besoin du concours de la Providence de Dieu , & s'ils n'étoient pas susceptibles des opérations de la Grace , à quel dessein des parens chrétiens les présenteroient - ils au saint Baptême , aussitot après leur naissance ? En s'aquitant de ce devoir de la Religion , non seulement ils se conforment au commandement du Seigneur qui nous dit : *Laissez venir à moi les petits enfans , & ne les en empêchez point ;* Mais encore ces parens confessent par là qu'ils ajoutent
foi

foi à cette parole du Fils de Dieu : *Que le Royaume des cieux appartient aux petits enfans.* S'il est dont bien vrai que le Royaume des cieux leur appartient, ils sont dez là des créatures chéries de Dieu, des objets de sa Grace, ainsi que des opérations salutaires de son Esprit, & des adorateurs, de la bouche desquels il veut tirer sa louange. Si le saint Esprit a pu opérer dans le cœur de Jean Baptiste, lorsqu'il étoit encore dans les flancs de sa mère, pourquoi refuseroit-il ses divines opérations à l'ame innocente d'un tendre nourrisson, qui a été racheté par le sang de Christ, qui a été baptisé en sa mort, qui a été admis dans l'alliance d'une bonne conscience avec Dieu, par la résurrection de Jésus-Christ ? Ici je ne puis que louer ces pères & mères qui donnent à leurs enfans des noms chrétiens & significatifs, parce que ces noms leur sont, pour tout le cours de leur vie, des avertissemens & des exhortations à en remplir la signification. Mais, ce qu'il y a de plus essentiel encore, c'est qu'ils regardent comme un précieux dépôt que Dieu leur a confié, & qu'ils élèvent d'une manière conforme à leur divine vocation, des enfans qui sont déjà bourgeois des cieux, concitoyens des Saints & compagnons des domestiques de Dieu. Plus ils reconnoîtront combien peu ils peuvent contribuer à éclairer l'entendement & à former le cœur d'un enfant, plus ils auront soin de le préserver de tout ce qui pourroit favoriser ou augmenter la pente qu'il a déjà naturellement au mal. De là, l'obligation d'une mère nourrice d'allaiter son enfant comme en la présence du Seigneur, & en invoquant son saint Nom. De là, le devoir d'un père chrétien, d'écarter tout ce qui pourroit

préjudicier à son enfant , ou l'affliger sans raison , on le provoquer à la colère. Il convient que l'un & l'autre paroissent devant leur nourrisson avec un visage serein & un cœur content. Aussitot qu'il aura aquis quelque intelligence , ils feront bien de lui raconter quelques petites histoires agréables , instructives & édifiantes ; particulièrement celle du Sauveur du monde , en leur apprenant que le Fils de Dieu s'est fait homme , qu'il a été un petit enfant comme eux , qu'il a été soumis & diligent , qu'il a souffert & qu'il est mort à notre place pour nous mériter la Grâce d'être enfans de Dieu & héritiers du salut éternel. Ils pourront lui montrer la représentation de ces traits d'histoire sur des estampes. De tems en tems, ils auront soin de lui chanter quelques versets de Cantiques & de lui enseigner quelques courtes prières. Cette méthode d'entretenir & d'amuser les enfans sert à leur donner des idées des objets qui sont la source de notre consolation dans cette vie , & de notre éternelle félicité. On ne sauroit commencer trop tot à graver ces idées dans leurs ames. Quiconque néglige ce devoir , sous prétexte qu'un petit enfant n'a pas encore assez de compréhension , ne connoit pas le développement des facultés intellectuelles. De même qu'un enfant dont le corps est tourmenté par la faim , appète la nourriture ; Ainsi il se manifeste dans son ame un désir de voir , d'entendre & d'aquerir des idées. A mesure qu'il avance en age , on voit ce désir augmenter en lui , & aller jusqu'à la curiosité de tout voir & de tout savoir. Cela étant incontestablement vrai , il importe infiniment pour le bonheur des enfans, que les premières impressions qu'ils

qu'ils reçoivent, soient celles des objets les plus beaux, les meilleurs & les plus heureux. Une mère qui aime à nourrir son ame des vérités de la Religion, doit trouver du plaisir à parler à son nourrisson de l'Enfant Jésus, de son amour pour les hommes, de cette charité infinie qui l'a porté à souffrir pour eux le martyre de la croix : Elle s'edifiera elle même toutes les fois qu'elle lui chantera quelques hymnes spirituels, ou qu'elle lui expliquera la signification d'une estampe du Vieux ou du Nouveau Testament. Par là elle aura le bonheur d'être tout à la fois la mère nourricière de l'ame & du corps du fruit de ses entrailles. Mais que dis-je, & à qui donné-je ces conseils? s'ils doivent être suivis, ce ne peut être que par des pères & mères dont les cœurs sont pénétrés des mystères de la Rédemption, & dans lesquels l'amour a été répandu par le saint Esprit. Chers Parens, demandez cet amour au Seigneur, & priez-le qu'il le rende de jour en jour plus ardent, afin qu'animés de ce divin feu, vous ne négligiez rien, mais que vous fassiez avec gaieté & fidélité tout ce qui peut contribuer au plus grand bonheur de vos enfans.

§. II.

C'EST en se laissant pénétrer de ces sentimens, & en pratiquant ces maximes d'éducation, que les pères & mères pourront prévenir avec prudence & étouffer avec efficace les premiers germes de la corruption naturelle dont les enfans sont infectés. Dez le berceau, elle se manifeste chez eux par la propre volonté, par les caprices, par l'opiniâtreté & par une impatience

tience qui éclate par les larmes & par les cris. Le préjugé commun est, que le meilleur parti à prendre est de s'accommoder à leurs fantaisies. Mais qu'en arrive-t-il? Conformez vous y une fois, faites le pour la seconde fois, bientôt le nourrisson s'apercevra que la mère, touchée de ses clameurs, lui accorde tout ce qu'il veut; Et par là sa propre volonté, qui n'étoit encore que foible & flexible, deviendra insensiblement plus forte & plus indomtable. Semblable à une mauvaise plante, elle prend de jour en jour un nouvel accroissement; jusques là qu'elle devient un sujet de tourment continuel, tant pour père & mère, que pour l'enfant. Ce que la sagesse, la prudence & une fermeté accompagnée de douceur eut pu corriger sans peine au commencement, ne pourra que très difficilement être surmonté à la suite par la plus grande sévérité. Cette considération m'oblige à prier tous les parens chrétiens, pour l'amour de leur repos & du bien qu'ils veulent à leurs enfans, de se dépouiller de ce préjugé & de tenir pour maxime, que l'entêtement à suivre sa propre volonté est un fruit de perdition, tant pour les petits enfans que pour les personnes âgées. Dez que l'on est convenu que c'est une yvraie, une plante pernicieuse, on doit se hater d'en étouffer le premier germe.

Pour agir en cela de la manière la plus convenable, il ne faut pas moins qu'un cœur éclairé & conduit par l'Esprit de Dieu. Par exemple, quand l'enfant pleure, il faut savoir discerner, si ses larmes sont des indices de ses vrais besoins ou des marques d'une propre volonté qui n'est pas

pas satisfaite & qui veut l'être. Le plus souvent on peut la reconnoître au ton de sa voix & juger si ses cris sont des cris lamentables qui réclament du secours, ou des cris d'opiniâtreté & de fierté qui demandent d'être obéis. On peut s'en convaincre d'autant mieux en examinant soigneusement, si l'enfant a besoin de quelque chose, s'il ressent quelque douleur, s'il a faim ou soif, s'il est las, s'il s'est sali, s'il est mal couché dans son berceau, &c. Cela se trouve-t-il ainsi ? Une mère, ou une gouvernante fidèle, aura soin de pourvoir au plutôt à ses besoins ; Mais si rien de tout cela n'a occasionné les cris & les pleurs de l'enfant, le meilleur parti à prendre pour l'une & pour l'autre est de se tenir tout à fait tranquille, comme si l'on étoit sourd à ses plaintes. Peut-être pourra-t-on aussi l'appaiser en tournant son attention vers d'autres objets & en l'amusant avec quelques jouets ; Mais quand cela ne réussit pas, la mère peut hardiment, & d'un ton absolu, lui commander de se taire, sinon le laisser crier jusqu'à ce qu'il s'en lassera & qu'il cessera de lui-même. Lorsqu'on aura fait cela quelques jours de suite, l'enfant remarquera que ses clameurs sont inutiles, & bientôt, devenu plus docile, il apprendra à essuyer un refus. Ici une mère raisonnable ne doit point s'inquiéter ni craindre que cela nuise à la santé de l'enfant. Les premiers efforts du caprice ne sont jamais assez violens pour déranger son corps. Il doit suffire à la mère de savoir qu'il n'a aucun mal & qu'il ne manque de rien. Elle lui donne une preuve beaucoup plus réelle de sa tendresse en entendant patiemment ses cris pendant un quart d'heure, qu'en cédant à ses caprices ; parce que son excès
de

de complaisance la mettroit à la suite dans la nécessité d'employer, peut-être inutilement, les chatimens les plus sévères pour rompre sa propre volonté. C'est aussi de cette manière qu'il faut, de bonne heure, faire passer aux enfans ces petits accès de colère qui se manifestent bientôt & qui souvent les portent à frapper ceux qui ne leur plaisent pas, ou qui refusent de contenter leurs désirs. Dez que la petite main qui a frappé aura reçu quelques coups, elle ne se prètera plus sitot aux mouvemens de la colère, & cette colère ne tardera pas à se calmer. Mais pour cela, il faut que la mère loin de se laisser attendrir par les larmes & les cris de ses enfans, demeure ferme dans la résolution de travailler avec l'assistance de Dieu à combattre leurs vices, dez qu'ils se montrent, c'est - à - dire, dez le berceau.

CHAPITRE III.

De l'Education des Enfans jusqu'à l'Age de sept ans.

§. I.

UN Enfant qui est heureusement parvenu à l'age de deux ans, & qui a pris un accroissement proportionné à cet age, annonce à ses parens de nouvelles obligations & exige d'eux un redoublement de soins. Qu'ils ne s'imaginent pas pouvoir travailler trop tot à lui donner une bonne éducation. On peut dans les commencemens commettre à cet égard bien des fautes qu'il
fera